

Journée professionnelle du 13 décembre 2018

**Archives et Éducation artistique**

**Introduction de Françoise Banat-Berger,  
directrice des Archives nationales**

Cher Guillaume,

Mesdames, messieurs, chers collègues,

Je suis heureuse, à double titre, de vous accueillir sur le site de Pierrefitte des Archives nationales pour cette journée professionnelle, en premier lieu parce qu'il s'agit d'une « première » sur ce sujet, ensuite parce que les Archives nationales sont particulièrement sensibles à l'éducation artistique et culturelle et œuvrent en ce domaine de façon très active depuis des années.

L'idée de cette journée est née lors des « Rendez-vous de l'histoire » de Blois sur le stand du Service interministériel des Archives de France, où nous avons l'occasion de rencontrer les collègues du réseau, avec un constat : le manque d'échange et de visibilité sur la variété et la richesse des actions menées dans les services éducatifs d'archives. D'où le désir de mettre en place des journées thématiques et le choix pour cette première édition : la conduite de projets EAC dans les services d'archives pour installer le désir d'archive dans la durée, pour percevoir en quoi elle peut « stimuler, interroger, intriguer, émouvoir, surprendre, intéresser et au final contribuer à construire des connaissances<sup>1</sup> ».

*L'objectif de la journée*

La journée est conçue autour de deux axes : elle amènera d'abord à faire un état des lieux et à s'interroger sur les textes en vigueur, sur leurs contenus et leurs conditions d'application dans le cadre d'une approche théorique, avant de passer à un échange sur nos pratiques archivistiques et pédagogiques, dans le cadre d'ateliers pratiques.

La journée fera l'objet d'une restitution en ligne sur FranceArchives : seront mis à disposition les échanges et débats de la matinée ainsi que les ressources utilisées pour les ateliers de l'après-midi et les comptes rendus de ces ateliers pour nourrir la réflexion et la pratique de

---

<sup>1</sup> *Archives – mémoire*, Archives municipales de Tarbes, 2010, p. 3 ([www.tarbes.fr/components/comp\\_ckfinder/ckfinder/userfiles/files/Catalogue\\_ArchivesMemoire.pdf](http://www.tarbes.fr/components/comp_ckfinder/ckfinder/userfiles/files/Catalogue_ArchivesMemoire.pdf)).

l'ensemble des personnels qui mettent en œuvre des projets pédagogiques dans les services d'archives ou en lien avec les services éducatifs d'archives.

### *Le contexte institutionnel de l'EAC*

Depuis les années 1980, sous l'impulsion de Jack Lang, une nouvelle approche des relations des populations avec l'art et la culture a été proposée, avec une volonté de démocratisation culturelle. Héritière des mouvements d'éducation populaire et de l'action culturelle, l'éducation artistique et culturelle s'est progressivement installée au sein de l'école et apparaît comme un des outils fondamentaux. En 2013, la loi d'orientation et de programmation pour la Refondation de l'école de la République affirme pour la première fois que l'éducation artistique et culturelle est une composante de la formation générale dispensée à tous les élèves, sur les différents temps de l'enfant (scolaire, périscolaire, extrascolaire).

La circulaire du 3 mai 2013 institue un parcours EAC tout au long de la scolarité obligatoire pour conduire des élèves, des jeunes, vers l'épanouissement et la réussite scolaire. Aujourd'hui, l'EAC est une des politiques publiques interministérielles fondamentales développées par l'État. Depuis 2017, chaque convention conclue entre établissements culturels et collectivités territoriales doit comprendre une « clause EAC », de façon à couvrir progressivement l'ensemble du territoire<sup>2</sup>.

Une expérimentation 100 % EAC va être menée au cours de l'année scolaire 2018-2019 dans plusieurs villes laboratoires (les Archives nationales en font partie) avec l'ambition de fédérer l'ensemble des acteurs de la commune pour donner à chaque élève l'opportunité de se construire en tant que citoyen et de s'é émanciper, « pour ne plus laisser un seul enfant au bord du chemin<sup>3</sup> ».

### *L'éducation artistique et culturelle dans les services d'archives*

Depuis la création des premiers services éducatifs des Archives par Charles Braibant il y a 50 ans, l'archive en tant qu'oeuvre de culture a fait l'objet de nombreuses actions destinées à mieux la partager et à la transmettre.

Ainsi, les personnes en charge de l'accueil des scolaires (professeur(s)-relais et/ou agent(s) des Archives) ont pris le temps de se connaître et de bâtir des projets ensemble. Ils ont

---

<sup>2</sup> C'est pour une très large partie sur leurs épaules que reposent véritablement le financement et la réalisation de cette priorité, cf rapport du Sénat « Le soutien à l'éducation artistique et culturelle : une hausse en trompe l'œil » concernant l'examen de la hausse des crédits du programme 224 « transmission des savoirs et démocratisation de la culture » dans le projet de loi de finances 2019 (<http://www.senat.fr/rap/a18-151-22/a18-151-226.html>).

<sup>3</sup> Objectif affirmé le 17 septembre 2019 par les ministres de la Culture et de l'Éducation nationale (Voir « À l'école des arts et de la culture » <https://www.education.gouv.fr/cid134086/a-l-ecole-des-arts-et-de-la-culture.html>).

développé des approches sensibles des sources de l'histoire, soucieux d'inscrire leurs actions dans les programmes de l'Éducation nationale afin de répondre au mieux aux attentes des enseignants.

L'éducation artistique et culturelle n'échappe pas à cette règle d'autant que la richesse et la diversité des fonds d'archives, la spécificité des métiers que l'on y rencontre, se prêtent à la mise en œuvre d'actions de ce type. De nombreux projets ont ainsi vu le jour sur des thématiques et formats extrêmement variés, qui vont de la simple découverte patrimoniale à la pratique artistique, puisque nombre de ces projets font intervenir tour à tour plasticiens, musiciens, chorégraphes, écrivains, documentaristes...

Je citerai pour les Archives nationales trois réalisations récentes en matière d'EAC :

- l'accompagnement de l'exposition « Hibakusha » - les survivants d'Hiroshima -, en ses différentes déclinaisons : manga en partenariat avec un auteur de BD et illustrateur, atelier « Mettre en image une page d'histoire », et pour les plus petits une planche illustrant le thème « Un plaidoyer pour la paix » ;
- « Au fil de l'eau, au fil du temps » : un parcours de découverte géohistorique, littéraire et de création sur le thème de la Seine et de l'eau, en partenariat avec une photographe, qui a débouché sur la création d'un eBook (voir <http://www.artbook.fr/ebook/online/an1>) ;
- le projet « Un opéra en kit », sur la musique du « Destin du nouveau siècle » d'André Campra, en partenariat avec le Conservatoire à rayonnement régional de Seine-Saint-Denis, l'ensemble musical La Tempesta et l'école primaire Roger Sémat à Saint-Denis, qui sera présenté en fin de matinée.

À l'heure où les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale ont choisi conjointement de placer les arts et la culture au cœur de l'école, nos services d'archives se devaient de mener une réflexion d'ampleur. C'est l'objectif de cette journée « professionnelle », qui nous l'espérons en appellera d'autres.

Je vous souhaite une excellente journée d'échanges et de travail !